



Comment vider un studio resté meublé après préavis du locataire?

Par sellig29

Bonjour,

Mon ancien locataire, incarcéré depuis le 30/12/2019, m'a envoyé son préavis de départ prenant effet le 15/11/2019. Malgré mes demandes réitérées je n'ai pu effectuer l'état des lieux de sortie, mon locataire ne s'y rendant pas!!!

Je n'ai pu récupérer les clés de mon studio que le 20/01/2020 celui-ci étant parti avec. A l'ouverture de la porte je me suis aperçu que le studio était resté meublé?

Comment évacuer les affaires de mon ancien locataire (meubles, vêtements, ?) et pouvoir remettre mon bien en location sans me mettre hors la loi?

Merci à toutes et tous pour votre aide et vos réponses.